



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides soignants

Question écrite n° 92041

Texte de la question

M. Yves Nicolin attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'insuffisance du nombre d'aides-soignants. La mise en oeuvre réglementaire des dispositions de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales est l'occasion d'instaurer un concours de recrutement particulier permettant à de nombreuses personnes de valider leur expérience au service des malades et de pourvoir les postes vacants ou nécessaires au bon fonctionnement des établissements hospitaliers. Par conséquent, il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre dans ce cadre pour mettre fin à la pénurie d'aides-soignants.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92041

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4121